|  |
| --- |
| EUR 46/9256/2025 – Fédération de Russie - 11 avril 2025 |
| FURTHER INFORMATION | URGENT ACTION | FI UA 102/24-1 |
| Un poète incarcéré a besoin de soins médicaux |
| RUSSIE |

Le poète russe Artiom Kamardine purge une peine de sept ans de prison pour avoir lu en public son poème contre la guerre. Ses problèmes de santé antérieurs – fortes douleurs dorsales et crises d’angoisse notamment – se sont aggravées en détention. Il a besoin de toute urgence de soins de santé dont les autorités carcérales le privent. Artiom Kamardine a été poursuivi en justice uniquement pour avoir exercé son droit à la liberté d’expression: il doit donc être libéré immédiatement et sans condition.

Le 22 septembre 2022, le militant et poète Artiom Kamardine a participé à une lecture publique de poésie au parc de Trioumfalnaïa, à Moscou. Ces lectures, baptisées «lectures de Maïakovski», se déroulent près du monument en hommage au poète Vladimir Maïakovski et font perdurer la tradition des dissidents soviétiques. Les lectures de septembre 2022 ont été organisées pour protester contre la mobilisation déclarée la veille pour renforcer les troupes russes qui mènent la guerre d’agression contre l’Ukraine.

Le 26 septembre 2022, des policiers armés ont fait irruption au domicile d’Artiom Kamardine et de sa compagne Alexandra Popova. La police n’a pas permis à l’avocat d’Artiom Kamardine d’être présent pendant la perquisition. D’après les informations fournies par Alexandra Popova, des membres des forces de l’ordre ont torturé Artiom Kamardine, l'ont soumis à des violences à caractère sexuel, l'ont filmé et ont obligé Alexandra à regarder la vidéo. Puis, ils ont forcé Artiom Kamardine à se mettre à genoux et lui ont fait enregistrer une vidéo «d’excuses» pour son poème anti-guerre.

En outre, les policiers ont torturé Alexandra Popova: ils lui ont collé des autocollants sur le visage avec de la superglue, l’ont tirée par les cheveux et l'ont frappée, ce qui, selon Alexandra Popova, lui a causé une commotion cérébrale et une blessure à la tête. Ils l’ont également insultée et menacée de viol en réunion.

Selon son avocat, un diagnostic a été établi pour Artiom Kamardine : commotion cérébrale, multiples contusions et autres blessures. Les autorités ont refusé de l’hospitaliser.

Des poursuites ont été engagées contre Artiom Kamardine et deux autres hommes, Egor Chtovba et Nilkolaï Daïneko, également présents aux lectures de Maïakovski. Ils ont été inculpés d’«incitation à la haine et à l’inimitié» (article 282.2 du Code pénal) et d’«appels publics à des actes dirigés contre la sécurité de l’État» (article 280.4-3 du Code pénal). Nilkolaï Daïneko a plaidé coupable et a été condamné à une peine de quatre ans de prison en mai 2023. Le 28 décembre 2023, le tribunal du dis-trict de Tverskoï à Moscou a condamné Artiom Kamardine à sept ans d’emprisonnement. Egor Chtovba a quant à lui écopé d’une peine de cinq ans et six mois de prison.

Artiom Kamardine souffre de plusieurs problèmes de santé diagnostiqués avant son arrestation et sa condamnation, notamment d'une «ostéochondrose intervertébrale», d'une «hernie discale médiane postérieure» et d'une «dépression liée au syndrome d’Asperger». Son état de santé s'est détérioré depuis son incarcération. Depuis avril 2024, il souffre de graves douleurs dorsales. Il a aussi signalé d’autres soucis de santé, notamment des migraines, des nausées, des vertiges et des acouphènes. Son état psychologique est également impacté et il souffre entre autres de crises d’angoisse et de troubles du sommeil.

Pendant sa détention provisoire, la famille d’Artiom a tenté en vain de le faire examiner par un médecin. Le 21 octobre 2024, il a finalement été transféré dans la clinique d'un autre centre de détention provisoire. Cependant, aucun examen médical adéquat n’a été mené, car la clinique ne disposait pas de l’équipement nécessaire. Selon sa famille, il n’a pas reçu les soins adaptés et son état n’a pas connu d’amélioration. Au contraire, il s’est détérioré après son transfert dans la colonie pénitentiaire.

PASSEZ À L’ACTION

* Envoyez un appel courtois en utilisant vos propres mots ou en vous inspirant du **modèle de lettre** à la **page 2**.
* Merci d'agir dans les plus brefs délais, avant le **30 juin** 2025.
* Langue(s) préférée(s): **russe, anglais**. Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.
* **INFO ENVOIS PAR POSTE**: L’envoi de lettres est possible dans presque tous les pays. Veuillez vous renseigner auprès de la Poste si des lettres sont actuellement envoyées
au pays de destination. Faute de quoi, envoyez-la par e-mail, fax ou les médias sociaux (si disponibles) et/ou via l'ambassade avec la demande de transmission. Merci beaucoup !

|  |  |
| --- | --- |
| APPELS À  | COPIES À  |
| Directeur de la colonie pénitentiaire IK-4 pour la région de VladimirHead of the Penal Colony IK-4 for Vladimir regionShek Aleksander VasilievichVyazniki, Vladimir region Zheleznodorozhnaya ul., 37601443Russian Federation**E-mail:** **ik4@33.fsin.gov.ru** | Commissioner for Human Rights in RussiaMoskalkova Tatyana NikolaevnaSmolensky Boulevard, 19, building 2Moscow, 119121Russian Federation-Ambassade de la Fédération de RussieBrunnadernrain 37, 3006 BerneFax: 031 352 55 95E-mail: rusbotschaft@bluewin.chFB: /RusEmbSwiss Twitter/X: /RusEmbSwiss |
| ⭢ Guide **réseaux sociaux** voir sur : [amnesty.ch](https://www.amnesty.ch) 🔍**UA 102/24-1** |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Head of the Penal Colony IK-4 for Vladimir region
Shek Aleksander Vasilievich
Vyazniki, Vladimir region
Zheleznodorozhnaya ul., 37
601443
Russian Federation

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Directeur,

**Je vous écris afin de vous faire part de ma vive inquiétude au sujet de la santé du poète Artiom Kamardine, condamné à sept ans d’emprisonnement pour des accusations fallacieuses liées à la lecture en public de l’un de ses poèmes.**

D’après des informations publiques, il souffre de fortes douleurs dorsales et de crises d’angoisse, ce qui occasionne confusion et difficultés pour parler. Il souffre de plusieurs problèmes de santé officiellement diagnostiqués, notamment d'une «ostéochondrose intervertébrale», d'une «hernie discale médiane postérieure» et d'une «dépression liée au syndrome d’Asperger». En outre, il aurait été torturé pendant son arrestation, ce qui n’a fait qu’aggraver ses problèmes de santé. Malgré la détérioration de son état, il n’a pas reçu de soins de santé adaptés en détention. Les autorités doivent faire en sorte que les prisonniers bénéficient de soins adéquats, y compris dans un hôpital extérieur lorsque le traitement requis n’est pas dispensé à l’intérieur de la prison.

**Artiom Kamardine a été injustement incarcéré et n’aurait jamais dû se retrouver derrière les barreaux dès le départ. Je vous prie instamment de faire tout ce qui est en votre pouvoir pour faciliter sa libération rapide. Dans l’attente, je vous demande de faire en sorte qu’il reçoive les soins dont il a besoin, notamment dans un hôpital extérieur si le traitement requis n’est pas dispensé à l’intérieur de la prison.**

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade de la Fédération de Russie, Brunnadernrain 37, 3006 Berne

Fax: 031 352 55 95 / E-mail: rusbotschaft@bluewin.ch / FB: /RusEmbSwiss / Twitter/X: /RusEmbSwiss